

Mon Compte Formation : la Caisse des Dépôts publie le rapport annuel de gestion 2023

Paris, 19 septembre 2024

La Caisse des Dépôts publie le **rapport annuel 2023** de la gestion de Mon Compte Formation accompagné de **sa synthèse**. En tant que gestionnaire de Mon Compte Formation, instrument essentiel de la politique publique de l'emploi, la Caisse des Dépôts a renforcé en 2023 son action au service de la démocratisation de cet outil, de sa sécurisation et de l'amélioration de la qualité des offres proposées.

Des actions prioritaires de régulation et de sécurisation menées par la Caisse des Dépôts et ses partenaires pour une offre plus qualitative et une trajectoire financière maîtrisée

Afin de mieux sécuriser l'accès à Mon Compte Formation et de poursuivre l'amélioration de la qualité de l'offre disponible sur la plateforme, la Caisse des Dépôts a adopté une série de mesures tout au long de l'année 2023, en lien avec l'État et des partenaires.

La sécurisation de l'accès au service Mon Compte Formation a été renforcée avec le déploiement de FranceConnect+ en octobre 2022. Au total, **3 219 579 d'identités numériques ont été créées depuis sa mise en oeuvre**. Avec l'instauration de FranceConnect+, **le nombre de signalements d'usurpation d'identité ou de fraudes sur la plateforme a chuté en 2023**.

Des actions ciblées sur les organismes de formation ont également été entreprises. Elles comprennent, entre autres, la vérification des catalogues des organismes de formation, la généralisation à l'ensemble des organismes référencés sur la plateforme de la procédure d'enregistrement des organismes de formation à Mon Compte Formation et la poursuite du contrôle du service fait. Au total, plus de 12 000 demandes d'enregistrement ont été déposées en 2023, pour 1 700 demandes acceptées.

Au 31 décembre 2023 et depuis le lancement de Mon Compte Formation, **plus de 7 millions de dossiers de formation ont été acceptés, pour 9,87 milliards d'euros engagés**. Pour la seule année 2023, 1,45 million de dossiers ont été validés. A la suite de la mise en œuvre de ces actions de régulation, le nombre de dossiers validés mensuellement (environ 120 000 par mois) s'est stabilisé tout au long de l'année 2023. Après de premières années, marquées par la croissance, 2023 peut ainsi être considérée comme une année de référence en matière de consommation pour le Compte personnel de formation (CPF).

Ces dynamiques de régulation ont également permis de maîtriser davantage la trajectoire financière des fonds, passant de 3 milliards d'euros de coût pédagogique en 2022 à 2,26 milliards d'euros en 2023.

Un outil puissant de démocratisation de la formation professionnelle qui répond aux besoins du marché du travail

La démocratisation de cet outil se vérifie à nouveau en 2023 dans le profil des titulaires qui choisissent de se former. **Les femmes et les hommes sont représentés à parité, près d'un utilisateur sur**

trois est un demandeur d'emploi - un chiffre en en légère hausse par rapport à 2022 - et **près d'un utilisateur sur deux a un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat**.

Les acteurs de l'écosystème de la formation professionnelle sont conscients de l'intérêt que représente le CPF pour répondre aux besoins des métiers en tension, notamment en tenant compte des spécificités territoriales. Le nombre de financeurs est en augmentation constante sur les quatre dernières années, avec huit nouvelles conventions d'abondement automatisées signées en 2023 entre la Caisse des Dépôts et des Régions ou des opérateurs de compétences (Opco), portant à **17 le nombre total de conventions actives à fin 2023**. La Caisse des Dépôts confirme ainsi son engagement dans une logique partenariale permettant au CPF de répondre au mieux aux besoins du marché du travail.

Un dispositif enrichi afin d'accompagner et d'améliorer le parcours de vie professionnelle des usagers

Deux nouveaux services publics structurants dans la vie des travailleurs sont accessibles depuis Mon Compte Formation dans une première version depuis mai 2023 :

- le passeport de compétences, un espace personnel où chaque titulaire retrouve toutes ses données personnelles concernant sa carrière, ses formations et ses qualifications. Fin 2023, ce service a permis à plus de 18 millions de titulaires de valoriser leurs acquis en s'appuyant sur des données dont la source est garantie ;
- le passeport de prévention qui vise à prévenir les risques en santé et sécurité des travailleurs en favorisant leur formation et en optimisant la gestion des risques par les employeurs.

Contribuer à la transparence et à l'accessibilité de l'information dans le secteur de la formation professionnelle est un enjeu majeur. Tel est le but d'Agora, data hub de la formation professionnelle. L'année 2024 marquera l'officialisation d'Agora comme source de données de référence pour le suivi de la formation professionnelle. À terme, Agora constituera un puissant outil de pilotage et d'orientation des politiques publiques de formation professionnelle.

Le rapport annuel 2023 de gestion administrative, comptable et financière de Mon Compte Formation

La synthèse du rapport annuel 2023 de gestion administrative, comptable et financière de Mon Compte Formation

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

caissedesdepots.fr

X in f @ 

Contact presse

Groupe Caisse des Dépôts : Anne-Lise LUCAS – anne-lise.lucas@caissedesdepots.fr – 06 83 78 09 28